

La chenille processionnaire du pin



Les chenilles processionnaires du pin constituent un nuisible bien connu pour sa capacité à libérer des poils urticants responsables de démangeaisons et de réactions allergiques cutanées, oculaires ou respiratoires chez l'homme et les animaux, ce qui en fait un problème de santé publique majeur dans notre région. C'est pourquoi un arrêté préfectoral portant sur la régulation des populations de chenilles processionnaires du chêne et du pin a été pris en mars 2012. Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils minuscules qui sont projetés dans l'air lorsqu'elles se sentent

menacées, dispersés par le vent ou par des actions mécaniques (tonte de la pelouse, destruction de procession). Leur caractère urticant et allergisant provoque généralement de sérieuses réactions allergiques et des démangeaisons, voire des œdèmes sur les parties du corps les plus exposées : mains, cou, visage, mais peut aussi entraîner des lésions oculaires et des troubles respiratoires sévères. Les animaux domestiques sont particulièrement vulnérables. Un chien ou un chat atteint par les poils urticants peut développer des lésions de la face, une nécrose de la langue pour s'être léché afin d'atténuer les démangeaisons dont il est victime, s'il n'est pas soigné rapidement.

La chenille processionnaire présente des risques sanitaires pour l'homme et les animaux



CONNAÎTRE LA BIOLOGIE DES CHENILLES POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LEUR PROLIFÉRATION

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*. Le papillon qui est la forme "adulte" de la chenille, écloso durant l'été. Cet insecte est connu pour le mode de déplacement de ses chenilles en file indienne. Elles se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins mais aussi de cèdres, provoquant un affaiblissement important des arbres.

Les moyens de lutte contre les chenilles processionnaires

Si ces chenilles représentent bien un danger sérieux pour les enfants, les personnes allergiques, les animaux, il faut relativiser et ne pas aller jusqu'à l'abattage de son arbre. Il faut donc prendre toutes les mesures pour s'en protéger. Le gestionnaire de l'espace public et les propriétaires privés doivent mettre en œuvre les moyens de

lutte nécessaires. Les actions à mettre en œuvre ne dépendent évidemment pas des dates administratives des saisons, mais sont liées au cycle de l'insecte qui peut varier selon les conditions climatiques.

Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles. Les traitements sont à refaire chaque année. En effet,

même si l'on détruit toutes les chenilles vivantes sur son terrain, les arbres sont ré-infestés l'année suivante par des papillons pouvant provenir de plusieurs kilomètres. Les chenilles peuvent rester enfouies dans le sol de quelques jours à 5 années. Ces traitements annuels doivent donc être maintenus tant que des nids, et donc des papillons, existent sur le territoire.

■ LE PIÉGEAGE DES PAPILLONS : LES PIÈGES À PHÉROMONE

Cette méthode consiste à installer des pièges à phéromone sexuelle directement dans les arbres. Le piège suspendu aux branches basses du pin diffuse l'odeur du papillon femelle (phéromone). Attirés par cette phéromone, les papillons mâles volent autour. Épuisés, ils finissent par tomber dans l'entonnoir où ils se retrouvent piégés et se noient dans le liquide versé au fond du seau. La portée de la phéromone est de plusieurs dizaines de mètres. L'avantage du piégeage est sa mise en place rapide et sans protection. Il est écologique et respectueux de l'environnement.

■ LUTTE BIOLOGIQUE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES PRÉDATEURS NATURELS : LES NICHOURS À MÉSANGES

La mésange, insensible aux poils urticants, est un prédateur naturel des chenilles processionnaires. En période de nidification, un couple de mésanges consomme jusqu'à 500 insectes par jour. La méthode consiste à implanter des nichours à mésanges près des arbres susceptibles d'être touchés par les chenilles processionnaires. Le nichoir doit être installé entre 2.5 à 3.5 mètres de haut sur le tronc, l'ouverture de 32 mm doit être exposée au sud-est à l'abri des vents dominants.

■ TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE BIOLOGIQUE

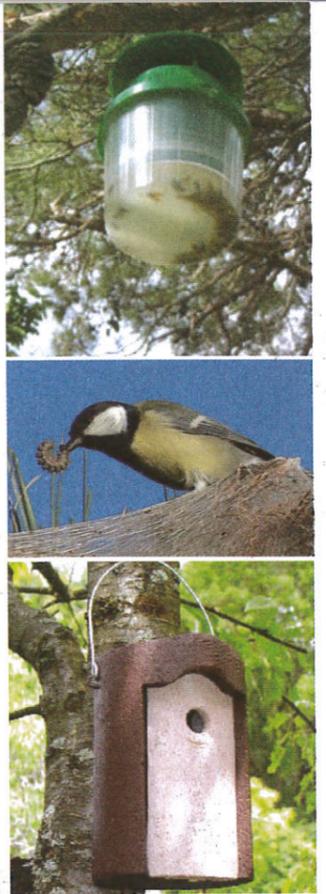
Pulvérisation sur les aiguilles des résineux d'un bio insecticide : le *Bacillus thuringiensis*. Le *Bacillus* est non toxique, ne laisse aucun résidu dans le sol ni sur l'arbre traité et est sans danger pour les animaux, les insectes pollinisateurs, les organismes aquatiques, les végétaux et les utilisateurs.

■ TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE CHIMIQUE

Application d'un insecticide de la famille des benzoylurées : le diflubenzuron. Ces traitements doivent être réalisés par des spécialistes.

■ LUTTE MÉCANIQUE : L'ÉCHENILLAGE

Couper et brûler les branches porteuses de nids en prenant soin de s'équiper de protection intégrale : combinaison, masque, lunette, gants. Il est indispensable de retirer les nids des arbres à l'aide d'un échenilloir sur une perche plus ou moins longue ou d'une nacelle si la hauteur des pins est importante afin de limiter les effets dus aux poils urticants qui se trouvent dans les nids et de diminuer les processions des chenilles entre mars et avril. Il convient également d'éliminer les nids vides qui contiennent toujours des poils urticants.



1 À partir de mi juin, un soir d'été, les papillons de la processionnaire sortent de terre. Mâles et femelles s'accouplent, puis les mâles meurent un ou deux jours après.



2 La femelle s'envole et pond entre 70 et 300 œufs en formant un manchon gris argenté, sur les aiguilles de pin (pin noir d'Autriche, laricio de Corse, Salzman, pin de Monterey, maritime, sylvestre et pin d'Alep) et dans une moindre mesure sur celles d'un cèdre. Puis elle meurt à son tour.



3 Les chenilles éclosent 30 à 45 jours après la ponte. Elles se nourrissent avec les aiguilles du pin et sont reliées entre elles par un fil de soie. Les jeunes chenilles tissent des pré-nids où elles passent la journée. Ces premiers abris légers peuvent passer inaperçus. Attention, une touffe d'aiguilles qui jaunit en est la principale manifestation. Dès que la zone autour de leur abri n'offre plus assez de nourriture, les chenilles émigrent plus haut dans l'arbre et reforment un nouveau nid. C'est ainsi que par de belles journées ensoleillées, on peut les voir en procession sur le tronc ou les branches d'un pin. Elles vivent en colonies de plusieurs centaines de chenilles. A ce stade, elles ne sont pas encore urticantes.



4 Au cours de leur croissance, les chenilles changent de couleur et se couvrent de plus en plus de poils (jusqu'à 1 million).



5 Les chenilles construisent un volumineux nid d'hiver définitif sur la branche d'un pin, côté sud pour profiter des rayons du soleil. Elles passent l'hiver dans cet abri, et ne sortent que la nuit pour entretenir leur nid et se nourrir des aiguilles du pin. Les nids sont aisément repérables sur les arbres car ils ressemblent à de grossières barbes à papa, parasitant les extrémités des branches de pins.



6 Au printemps, les chenilles en procession conduite par une femelle quittent l'arbre pour aller s'enfouir dans le sol à quelques centimètres sous terre (5 à 20 cm) dans un endroit bien ensoleillé. Les processions peuvent se déplacer jusqu'à 40 m.



7 Deux semaines plus tard, toujours dans le sol, les processionnaires tissent des cocons individuels et se transforment en chrysalides. Elles restent dans cet état pendant plusieurs mois. Les nymphes peuvent être transportées avec les végétaux dans leur milieu de croissance, infesté par des nymphes enterrées. Toute plante cultivée à proximité d'arbres infestés peut porter la nymphe dans son système racinaire. Chaque chenille va tisser un cocon individuel dans lequel aura lieu la transformation en chrysalide puis en papillon.



8 Au bout de quelques mois, chaque chrysalide se métamorphose en papillon, toujours sous la terre. Et puis, un soir d'été, les papillons sortent de terre et le cycle peut alors reprendre par accouplement de la femelle et du mâle.

Le cycle biologique de la chenille processionnaire

8 étapes